



Le 21 juillet 2009

**LE SYNTEF-CFDT N'A PAS SIÉGÉ
AU CTP MINISTÉRIEL DU 21 JUILLET 2009
reconvoqué pour examen du projet de décret DIRECCTE**

Les représentants du SYNTEF-CFDT n'avaient pas participé au CTPM du 8 juillet, voulant dénoncer le manque de dialogue social dans le cadre de la mise en place des Direccte.

Dès sa nomination, le SYNTEF-CFDT a demandé à Monsieur Xavier Darcos, notre nouveau ministre, de le rencontrer afin d'exprimer nos positions en ce qui concerne la mise en place des DIRECCTE et, dans l'attente de ce rendez-vous, le report en septembre 2009 du CTP ministériel convoqué pour avis sur le projet de décret relatif à l'organisation et aux missions des Direccte.

Depuis, SILENCE RADIO ! Nous n'avons donc pas siégé au CTPM reconvoqué le 21 juillet.

En effet, dans les régions qui n'ont pas été préfiguratrices, rien n'est prêt pour démarrer le travail de préfiguration et nous ne comprenons pas ce choix d'organiser, dans l'urgence, une consultation en juillet 2009.

Nous regrettons que les débats sur ce projet de décret de constitution des DIRECCTE se fassent « à l'arraché », à une période où bon nombre de représentants des organisations syndicales sont déjà en congé. Ce qui ne facilite pas le dialogue social.

Si la CFDT pense qu'une réforme est souhaitable, elle n'en partage toutefois pas l'actuelle mise en œuvre, avec la RGPP et la mise en place des DIRECCTE dont nous aimerions avoir une réelle évaluation après une année de préfiguration et six mois de fonctionnement.

Il subsiste encore trop de zones d'incertitudes sur les contours définitifs des futures DIRECCTE, sur le maintien ou non de l'ensemble des services actuels, sur les Unités Territoriales et leur positionnement face aux Préfets de région et de département.

Nous souhaitons de vrais échanges autour des inquiétudes des agents que nous représentons et pouvoir obtenir des garanties pour le maintien en place de l'ensemble des agents des DDTEFP et DRTEFP.

La convocation de ce CTP n'est qu'un simulacre de dialogue social. Il n'est convoqué que pour « respecter les formes ».

Le SYNTEF-CFDT n'est pas coutumier des boycotts d'instances paritaires. En règle générale, nous préférons siéger pour faire entendre notre voix et celle des agents que nous représentons. Mais cette fois-ci la coupe est pleine.